59e ANNÉE (6e SÉRIE) No 6 10 FÉVRIER 1949

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

CHRONIQUE DE THÉOLOGIE ASCÉTIQUE ET MYSTIQUE

SOMMAIRE

I. — **La vraie dévotion à la Sainte Vierge.**

A. — D'APRÈS S. GRIGNION DE MONTFORT. — 1. P. Le Crom : Un apôtre marial, saint G. de M. ; — 2. P. Morineau : Saint G. de M. ; — 3. P. Plessis : Commentaire du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge ;* — 4. P. Poupon : Le poème de la parfaite consécration à Marie suivant saint G. de M. et les spirituels de son temps ; — 5. P. Morineau : Chant de l'âme avec Marie ; — 6. Remarques générales et conclusions.

B. — OUVRAGES DIVERS. — 7. P. Garrigou-Lagrange : Mariologie. La Mère du Sauveur et notre vie intérieure ; — 8. *La teologia mariana nella vita spirituale.* — 9. P. Aug. Lépicier : Mater Dolorosa, notes... sur le culte de N.-D. des Douleurs.

II. — **Spiritualité ignacienne.** — 10-15. P. Pinard de la Boullaye : — 10. *Exercices* spirituels de saint Ignace (23e édition), — 11. Les étapes de la rédaction des *Exercices,* — 12. Exercices spirituels selon la méthode de saint Ignace (4 vol.), — 13. Saint Ignace directeur d'âmes, — 14. Manrèse (46e éd.), — 15. L'oraison diffuse.

16. Numéro spécial de la *Nouv. Rev. Théol.* sur les *Exercices ;* — 17. P. Tenneson : Présences de Dieu ; — 18. P. Rahner : Saint Ignace et la genèse des *Exercices ;* — 19. P. Rouquette : Textes des Martyrs de la Nouvelle France ; — 20. P. Baron : Un maître spirituel, le P. Louis Poullier.

III. — **Spiritualité bénédictine.** — 21. *Sancti Benedicti Regula cum Concordantiis ;* — 22. Dom Stolz : Théologie de la mystique, — et 23. L'ascèse chrétienne ; — 24. Dom Thibaud : Présence de Dom Marmion ; — 25. Cardolle : Connais-tu le Christ vie de ton âme ?

IV. — **Spiritualité carthusienne.** — 26. *L'enseignement de Pie XI sur la vie contemplative.* — 27. *La Sainte Trinité et la vie surnaturelle.*

I. — La vraie dévotion à la Sainte Vierge

Nos chefs spirituels invitent les catholiques français à faire de l'année 1949 une « année mariale ». Pour entrer dans leurs vues, les lecteurs de l'*Ami* pourront se reporter aux études *théologiques* consacrées, en 1947 et 1948, au rôle de Marie dans notre Rédemption et au glorieux privilège de son Assomption. Nous voudrions leur donner ici quelques indications sur *la dévotion* à Marie, telle qu'elle nous est proposée dans un certain nombre d'importants ouvrages récents.

A. — Commençons par ceux qui proposent et expliquent la doctrine mariale de saint Louis-Marie Grignion de Montfort et dont la récente canonisation de ce saint (20 juillet 1947) fut l'occasion.

1. — Sa vie fut courte (1673-1716) : il mourut à 43 ans, n'ayant eu que seize années de prêtrise. Et cependant il fut missionnaire, pèlerin, théologien, écrivain et poète, mystique, fondateur de deux grandes familles religieuses, apôtre d'une forme nouvelle de dévotion à Marie.

Pour bien comprendre celle-ci, il sera très utile de connaître l'homme. On recourra pour cela à l'excellente et copieuse biographie que lui a consacrée le R. P. Le Crom [1]. C'est un modèle de bon travail historique, fait d'après les sources, soucieux du détail et de la précision, n'imposant pas au lecteur d'autres références que celles des premiers témoins. L'auteur justifie brièvement, à l'occasion, tel enseignement ou telle attitude de son héros, mais sans glisser dans d'inutiles apologies. Il s'abstient également de toute application aux temps actuels. Il replace le saint dans son milieu, le montre tel qu'il fut, original dans ses procédés de missionnaire, rude envers le vice qui s'étale, dur envers soi-même, tendre à l'égard des pauvres pécheurs, et surtout esclave d'amour pour Marie, sa « Mère et Maîtresse ».

Très objectif, ce livre est écrit sans passion, et c'est à peine si, de temps à autre, l'auteur laisse apparaître discrètement son amour et son admiration pour celui sous la bannière de qui il s'est enrôlé. C'est l'ouvrage essentiel auquel il faudra désormais se reporter.

2. — La biographie écrite par le R. P. MORINEAU, montfortain lui aussi, est d'un genre tout différent [2]. Pour atteindre le grand public, auquel la collection « Les grands cœurs » est destinée, le P. M. présente le saint en un triptyque à grands volets : le pèlerin, l'apôtre, le voyant. Ce sont vraiment des tableaux, reproduisant sans préoccupation de la stricte chronologie, trois « poses » du même personnage pris sous différents aspects. Ici le souci apologétique reprend ses droits, avec des applications à l'actualité la plus récente où, sans voiler entièrement son héros, l'auteur occupe cependant le premier plan. Après avoir lu le P. M., nos confrères le recommanderont chaudement aux fidèles ; mais s'ils désirent pour eux-mêmes une image plus

[1] Louis LE CROM, montfortain. — **Un apôtre marial. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort.** — In-8 de 500 p. avec reproductions photographiques. — En vente aux « Traditions Françaises », Pontchateau (Loire-Inférieure), 1946. (C. c. p. Nantes 211.15).

[2] R. P. MORINEAU. — **S. Louis-Marie Grignion de Montfort.** — In-12 de 192 p., 160 f. (Coll. « Les Grands Cœurs »). — **Paris, Flammarion, 1947.**

dépouillée et plus complète d'un saint si original et si attachant, ils recourront à l'ouvrage du P. Le Crom auquel modestement le P. M. lui-même les renvoie.

3. — Ces deux livres, le premier avec une précision méthodique, le second avec un élan presque lyrique, nous présentent un résumé de la doctrine de Montfort. Trois traits la caractérisent :

— 1° le culte de « la divine Sagesse » qui nous fait ajuster nos appréciations de toutes choses sur la manière dont Dieu même en juge ; cette Sagesse nous a parlé ; elle s'est incarnée, car elle est la seconde personne divine. — 2° Et elle a poussé les leçons de choses qu'elle apportait au monde jusqu'à l'excès de la *Croix :* pas d'amant de la divine Sagesse qui ne soit en même temps « ami de la Croix ». — 3° Mais pour atteindre à ces hauteurs dans le renoncement et dans l'amour, nous avons besoin d'un appui proportionné à notre faiblesse et assez haut placé pour intercéder efficacement en notre faveur auprès de la Sagesse incréée et crucifiée : Marie sera cet appui et cette puissante médiatrice, pourvu qu'on ait à son égard une « vraie dévotion ». Le saint a présenté ces trois grands thèmes doctrinaux non seulement dans des ouvrages didactiques [3] mais aussi dans de nombreux et célèbres *Cantiques* qu'il composait pour les faire chanter aux foules dans ses missions [4].

L'essentiel de sa doctrine mariale, celle qui théologiquement et historiquement retient le plus l'attention des foules, est condensé dans le petit livre intitulé *Traité de la Vraie dévotion à la Sainte Vierge*. Le point saillant de cette dévotion est une consécration faite à Marie ; on lui fait abandon « en qualité d'esclave », du corps et de l'âme, des biens intérieurs et extérieurs et de la valeur même des bonnes actions présentes et futures, lui laissant un entier et plein droit de disposer de notre personne et de tout ce qui lui appartient sans exception, selon son bon plaisir. Cette « offrande d'esclavage » doit permettre à Marie de nous présenter à son Fils « en qualité d'esclaves éternels », pour que nous devenions « en toutes choses de parfaits disciples, imitateurs et esclaves de la Sagesse incarnée, Jésus-Christ ». Dans son opuscule, le saint donne de cet acte d'abandon la signification profonde, insiste sur son vrai but qui est de mieux nous donner à Dieu, réfute les objections qu'on y pourrait faire, en indique la portée en ce qui concerne l'abandon de la valeur impétratoire et satisfactoire de nos actes méritoires multiplie les exhortations, les citations, les explications qui peuvent aider son disciple à mieux compendre toute la portée de son « esclavage », pour y consentir allègrement.

De ce précieux *Traité*, le R. P. Plessis, montfortain, a composé un important commentaire [5]. Il y était préparé par ses travaux antérieurs ; car on lui doit un *Manuel de Mariologie dogmatique*, paru d'abord en latin, puis dans une adaptation française (Cf. *Ami*, 1947, p. 616).

Après une bonne bibliographie le P. Plessis donne une introduction historique (p. 15 à 42), où il indique les devanciers, résume (en 4 p.) la vie du saint, analyse ses autres œuvres et présente avec plus de détails le *Traité*. Il rappelle pourquoi cet écrit ne fut pas publié avant la Révolution française, comment il fut égaré pendant cette période de persécution, puis retrouvé en 1842 dans une caisse de vieux papiers par un Père Montfortain en quête de matériaux pour ses sermons, et comment, immédiatement publié, il connut un succès qui n'a fait que croître et auquel le saint doit sa notoriété dans les foules chrétiennes. Il avait prédit, dans son *Traité* même, et cette éclipse, et ces conquêtes :

> « Je me sens plus que jamais animé à croire et à espérer tout ce que j'ai profondément gravé dans le cœur et que je demande à Dieu depuis bien des années, savoir : que tôt ou tard la très sainte Vierge aura plus d'enfants, de serviteurs et d'esclaves d'amour que jamais et que par ce moyen Jésus-Christ mon cher Maître régnera plus dans les cœurs que jamais.
>
> Je prévois bien des bêtes frémissantes qui viennent en furie pour déchirer avec leurs dents diaboliques ce petit écrit et celui dont le Saint-Esprit s'est servi pour l'écrire, ou du moins pour *l'envelopper dans les ténèbres et le silence d'un coffre afin qu'il ne paraisse point ;* ils attaqueront même et persécuteront ceux et celles qui le liront et réduiront en pratique. Mais qu'importe ! Mais tant mieux ! Cette vue m'encourage et me *fait espérer un grand succès*, c'est-à-dire un grand escadron de braves et vaillants soldats de Jésus et de Marie, de l'un et l'autre sexe, pour combattre le monde, le diable et la nature corrompue dans les temps périlleux qui vont arriver plus que jamais. *Qui legit, intelligat ! Qui potest capere, capiat !* »

Ce passage célèbre donne une idée de l'âme apostolique et de l'esprit prophétique qui guidait la plume du saint quand il écrivait cet ouvrage « petit par le volume, mais d'une si grande autorité et d'une si grande onction », comme le disait Benoît XV [6].

Le présent Commentaire se propose de mettre en pleine clarté la *doctrine*, l'*argumentation théologique* sur laquelle elle s'appuie et que le saint n'indique le plus souvent que d'une façon très sommaire ; ce sera du même coup écarter les interprétations fausses ou tendancieuses qui provoqueraient des *objections* ou des difficultés, faire admirer *toutes les richesses* contenues dans l'opuscule, donner enfin toute leur vigueur aux *idées maîtresses* qui en commandent les développements.

L'auteur suppose que son lecteur a en mains le traité de Montfort ; il le suit pas à pas. Tantôt il en transcrit des passages qu'il explique, tantôt il se contente d'une analyse. Il s'est attaché avant tout aux éclaircissements doctrinaux, comme il sied à un professeur de théologie mariale. Nous ignorons dans quelles conditions ce Commentaire fut écrit ; mais nous le regarderions volontiers comme le fruit d'une sorte de cours donné à de jeunes religieux qui suivraient, sur le texte même de Montfort, les explications d'un maître qui voudrait leur donner le plus pur esprit de leur fondateur. Si nous émet-

[3] Rappelons que ses trois principaux ouvrages sont : l'*Amour de la Sagesse Eternelle ;* la *Lettre aux amis de la Croix ;* le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, auquel il faut joindre le *Secret de Marie*. (En vente à Pontchateau).

[4] Edition critique, fort volume in-8, *ibid.*

[5] Armand Plessis, S. M. M. — *Mariologie Montfortaine*. **Commentaire du Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge de saint L.-M. Grignion de Montfort.** 2e édit., 1948. — In-8 de 445 p., 500 f., port en plus. — En vente chez l'auteur, Séminaire des Missions, Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine). C. c. p. Rennes 54.385.

[6] Lettre au R. P. Lhoumeau, 1916.

tons cette hypothèse sur l'origine de ce travail, c'est pour indiquer à nos confrères le double usage qu'ils pourront en faire : ils s'en serviront avant tout comme de lecture spirituelle personnelle ; mais nous les voyons très bien aussi emporter le volume et le lire, ou mieux s'en inspirer, dans les réunions d'œuvres mariales, notamment dans celles de la *Légion de Marie* qui fait du Traité montfortain la base de sa spiritualité. Mais pour ce double usage, nos confrères et leurs auditeurs éventuels garderont sans cesse sous les yeux le texte du Traité ainsi commenté.

Nous n'avons pas à reproduire ici l'enseignement marial de saint Louis-Marie Grignion ; tous nos lecteurs le connaissent, et la canonisation du saint fut pour eux une occasion de relire le *Traité de la vraie dévotion*. Indiquons seulement à son savant commentateur quelques points sur lesquels il pourrait, aisément sans doute, donner encore plus de clarté. — De ce nombre sont les deux pages (82-83) où il est question de la fécondité du Saint-Esprit en Marie, et celles (94-95) où il donne une exégèse un peu forcée (p. 95) d'un texte sur l'universelle médiation de grâce de la Sainte Vierge.

A propos de la singulière interprétation donnée par saint Louis-Marie au psaume xci, 11 : « *Senectus mea in misericordia uberi*, ma vieillesse se trouve dans la miséricorde du sein », le Père P. suppose que Montfort a pris l'adjectif « *uber*, abondant » pour le substantif neutre « *uber, uberis*, sein ». Chez les auteurs latins, ce dernier mot pourtant, ne désigne jamais, à notre connaissance, les entrailles maternelles, mais toujours la poitrine nourricière, *ubera*. Cependant tout le contexte du saint montre qu'il entend parler du sein de Marie « qui a eu la capacité de *contenir* celui que tout l'univers... ne contient pas » et il ajoute que « c'est *dans le sein* de Marie que les jeunes gens deviennent des vieillards », etc... Au lieu d'admettre que l'excellent élève latiniste des Jésuites de Rennes, que le bon étudiant en Sorbonne que fut saint Louis-Marie Grignion, ait pu donner au substantif *uber* un sens inusité, ne pourrait-on pas supposer de sa part une faute de lecture, ou, mieux, de la part de l'imprimeur de la Bible ou du Bréviaire, une faute d'impression : *uteri* au lieu d'*uberi?* Cette hypothèse mériterait d'être vérifiée : elle donnerait une explication simple et satisfaisante à une anomalie assez étrange.

Et puisque nous en sommes aux suggestions, soumettons encore celle-ci au Père P. Dans les p. 117 et 336-339, il se heurte, comme tous les commentateurs, à cette affirmation du saint que « Marie régnante dans les cieux... n'a plus [la] foi... ; mais cependant *elle ne l'a pas perdue* en entrant dans la gloire ; *elle l'a gardée*, pour la garder dans l'Eglise militante à ses plus fidèles serviteurs et servantes. » Notre auteur applique à ce cas particulier la doctrine générale de Bérulle sur la permanence dans l'âme glorifiée du Christ (et de Marie), des dispositions intérieures qui furent les siennes ici-bas dans tel ou tel mystère de sa vie (présentation au temple, agonie à Gethsémani, etc.). Cette solution peut suffire. Il nous semble cependant qu'elle serait avantageusement complétée par une considération prise de la nature même de la foi. L'Eglise nous enseigne que « la foi constitue le commencement du salut de l'homme, qu'elle est le fondement et la racine de toute justification » (Trid., sess. vi, c. 8 ; Denz.-Bann., n° 801). Or c'est au ciel que l'homme a fait son « salut », et que sa « justification » a atteint son plein épanouissement. Faudra-t-il donc dire qu'au ciel la base de l'édifice est sapée, qu'à l'arbre pleinement vivant la racine a été coupée ? Ce serait bien étrange. On évitera cette impasse si l'on veut bien remarquer que la foi peut être considérée sous un double aspect. Psychologiquement elle est une adhésion à une vérité formulée par Dieu et attestée par lui. Comme telle, elle s'évanouit quand au témoignage succède la vision directe. Mais la disposition foncière de croire à toute parole de Dieu (disons, en langage théologique, l'adhésion au motif formel de la foi, qui est une adhésion à Dieu-vérité, car la foi est une vertu *théologale*) subsiste certainement au ciel. De plus la foi n'est pas seulement un habitus ou un acte de connaissance revêtant un aspect psychologique spécial ; elle est une connaissance *surnaturelle*. Il ne suffit donc pas de dire que la vision béatifique et la foi sont *du même genre* de *connaissance*, tout en différant spécifiquement ; il convient d'ajouter qu'elles sont toutes deux des connaissances surnaturelles et même théologales, et l'on aperçoit ainsi qu'elles ont un *élément commun* d'une étendue très vaste. C'est précisément cet élément surnaturel, cette adhésion théologale à Dieu-vérité, qui, dépouillé de l'écorce psychologique dont la foi le revêt ici-bas, subsiste au Ciel, où il est toujours le fondement et la racine de la vie surnaturelle devenue la vie éternelle. Il nous semble qu'en approfondissant ces données certaines que nous ne pouvons qu'indiquer ici, on donnerait des formules de saint Grignion de M. une explication plus solide et plus décisive.

Terminons cette recension en émettant un vœu : c'est que le R. P. Plessis nous donne une édition manuelle du *Traité de la vraie dévotion*, accompagnée d'une brève introduction et de notes très succinctes, mais précises, courant au bas des pages, notes de caractère historique et surtout doctrinal et qui aident les fidèles à entrer pleinement dans la riche doctrine du saint apôtre de l'esclavage d'amour à l'égard de la Mère de la divine Sagesse.

•

4. — C'est aussi un commentaire que le R. P. Poupon, O. P. a composé. Mais il ne s'agit que de la formule même de la consécration à Marie. Cette formule ne se lit pas dans le manuscrit du saint retrouvé en 1842 ; il avertit cependant qu'on la « trouvera ci-après ». Son absence est même un des arguments décisifs par lesquels le P. Plessis démontre (p. 36-37 ; cf. p. 365-366) que le *Traité* nous est parvenu incomplet. La formule de consécration universellement connue et imprimée à la fin du *Traité de la vraie dévotion* est en réalité empruntée à l'*Amour de la Sagesse éternelle ;* elle ne dépasse guère la valeur d'une page. C'est à la commenter que le P. Poupon consacre un imposant volume [7].

Il appelle cette formule un poème. Et elle mérite ce nom par l'enthousiasme qui l'inspire et par le rythme assez sensible qui anime cette belle prose. Pour la mettre en valeur, le P. Poupon n'avait qu'à laisser vibrer sa propre âme de poète. Ce charme, très sensible dès les premières pages, entraînera ses lecteurs. Ils découvriront vite dans cette œuvre deux autres mérites, de valeur plus substantielle : une très sérieuse information historique et un vaste fond doctrinal.

[7] R. P. Poupon. — **Le poème de la parfaite consécration à Marie suivant saint Louis-Marie Grignion de Montfort et les spirituels de son temps. Sources et doctrine.** — In-4° de 670 p., 600 f. (Il existe une édition sur papier de luxe). — Lyon, Librairie du Sacré-Cœur, 1947.

Le plan de l'ouvrage est celui de la consécration montfortaine. Les idées successives en sont présentées dans leur ordre et dans leur texte. Ce dernier est éclairé par des citations empruntées aux divers écrits du saint et par d'autres, beaucoup plus copieuses, tirées des auteurs de l'Ecole française, avec Bérulle et Poiré en tête. Leur but est de montrer, d'abord, les influences qui se sont exercées plus ou moins consciemment sur la doctrine, les comparaisons, les expressions mêmes du saint et de mettre simultanément en relief son originalité ; puis de faire saisir au lecteur toutes les richesses, toute la profondeur, toutes les attaches théoriques et toutes les conséquences pratiques de cette Consécration. Enfin le P. P., dans le commentaire même et dans de très substantielles notes placées à la fin du volume, achève d'éclairer tout cet ensemble grâce aux lumières de la synthèse théologique de saint Thomas d'Aquin. Il nous livre ainsi une œuvre aux fondements solides, bien ordonnée, présentée avec art. Les historiens et les théologiens l'exploiteront comme une mine remplie de trésors ; nos confrères y puiseront pour leurs prédications , mais surtout ils iront, et les fidèles instruits avec eux, y chercher des aperçus lumineux et des textes peu connus qui alimenteront, dans la lecture et la méditation, leur dévotion envers Marie. Ajoutons que S. E. le Cardinal Gerlier a placé au frontispice de cette belle œuvre une importante préface très louangeuse. Il y formule le souhait qu'outre une édition abrégée de ce Commentaire (dont l'auteur lui-même envisage la réalisation future, p. 583), le P. Poupon prépare « une édition populaire » du *Traité de la vraie dévotion* tout entier, avec de simples « explications qui rendraient le texte [du *Traité*] plus facile à saisir et à admettre » (p. 5). Nous formulions ci-dessus un désir semblable à l'adresse du P. Plessis (qui a reçu de son côté une brève, mais élogieuse lettre du Vatican). Lequel de ces deux auteurs nous donnera le premier cette édition pratique et populaire du *Traité de la vraie dévotion*, dont réellement le besoin se fait sentir ? [8]

5. — A la suite de ces deux grands ouvrages, il convient de signaler un troisième volume. Il n'est pas nouveau, sa 1re édition portant la date de 1930, mais il vient d'être réimprimé. Il est d'un format modeste ; mais sa valeur est grande. Son auteur est aussi un fils de saint L.-M. de Montfort. Et c'est encore un commentaire de quelques passages du *Traité de la vraie dévotion* [9], de ces pages charmantes entre toutes où le saint, méditant sur le chapitre de la Genèse où l'on voit Rébecca conseillant, guidant, préparant, encourageant Jacob et l'envoyant surprendre la bénédiction d'Isaac, en fait l'application au rôle de Marie à l'égard de ses enfants de prédilection.

Mais cette fois le commentaire est très libre ; il consiste en « *élévations* » doctrinales et pieuses qui montent vers Marie et vers Dieu d'un mouvement aisé et souple comme celui de l'encens qui part d'un foyer embrasé. C'est aussi un *chant*, un « chant de l'âme avec Marie », car le style du P. Morineau est « celui d'un poète qui écrirait en prose » (ainsi s'exprime l'*Ami*, 1930, p. 441, dans sa recension de la 1re édition, où l'on trouvera de plus abondantes indications). Mais c'est aussi l'œuvre d'un *apôtre* qui sait où il veut mener son lecteur et qui prévoit que son livre pourra servir de thème et de guide pour une retraite mariale, aussi rigoureuse dans sa marche logique que celle des *Exercices* de saint Ignace, retraite dont l'aboutissement sera précisément la consécration à Marie dans l'esprit de saint Grignion de M. Ce livre aussi solide que bien écrit est à la portée de tous les fidèles ; nous sommes sûrs que nos confrères qui l'adopteront pour eux-mêmes n'en seront pas déçus.

6. — De l'étude et de la comparaison de ces importants travaux, il semble possible d'aboutir à quelques conclusions d'ensemble.

a) La forme particulière de dévotion à Marie que saint L.-M. Grignion a tant recommandée et dont la « consécration » est l'aboutissement est-elle accessible à tous ou convient-il de la réserver à une élite ? Le saint et ses fils inclinent vers la première interprétation ; le P. Poupon et le cardinal Gerlier vers la seconde. « Ce n'est pas, écrit ce dernier, (p. 3) une dévotionnette à conseiller à tout venant »; elle « s'adresse à une élite généreuse, décidée à en vivre le rythme de désappropriation et de don de soi. »

A notre avis, l'opposition n'est qu'apparente. Comme la vie chrétienne intégrale, comme la sainteté elle-même, le don total à Marie est un idéal auquel *tous peuvent aspirer*, que l'on peut donc, avec Montfort et ses fils, proposer à tous comme un but vers lequel on a le droit d'orienter sa vie. Mais on ne laissera pas faire l'acte final de consécration par n'importe qui, ce qui ne signifierait rien et mettrait cet acte au même rang que tant d'autres « actes » et « consécrations » dont la multiplicité reste sans influence sur la vie réelle. On n'admettra à cette consécration que les âmes ayant vécu de la vie mariale au cours d'une probation plus ou moins longue et s'y étant disposées par une sérieuse préparation. Pour le saint, cette ultime préparation n'était rien moins qu'une retraite de trente jours, sur le modèle des *Exercices* de saint Ignace ; il donne lui-même, dans le *Traité de la vraie dévotion*, toutes les indications utiles pour ce mois préparatoire qu'il divise en trois périodes de dix jours où l'on devra successivement s'exercer à se connaître soi-même, à connaître la Sainte Vierge, à connaître Notre-Seigneur. Conçue de cette façon, la consécration ne sera, *en fait*, *réalisée que dans une élite*, dont tous s'accordent à désirer l'accroissement progressif et indéfini.

Et qu'on ne dise pas que le saint se montrait plus large dans sa prédication de missionnaire et qu'il

[8] L'abrégé souhaité par S. E. le cardinal Gerlier et prévu par le R. P. Poupon vient d'être publié.

R. P. POUPON. — **A Jésus par Marie. La parfaite consécration à Marie selon saint L.-M. Grignion de Montfort.** — In-12 carré de 192 p., 225 f. — Lyon, Librairie du Sacré-Cœur, 1948.

Il facilitera aux fidèles l'intelligence de la consécration à Marie considérée comme un moyen de tendre à la perfection de la vie surnaturelle dans leurs devoirs d'état. Les prêtres qui le liront s'en serviront comme d'une introduction à l'étude du principal ouvrage qui leur est spécialement destiné.

[9] B.-M. MORINEAU, de la Compagnie de Marie. — **Chant de l'âme avec Marie.** *Elévations*. — In-12 de 264 p., 275 f. — Grenoble, Edition de la Revue « Les Alpes », 1, rue Villars (c. c. p. Lyon 178.36), 2e édit., 1948. — Ce même auteur a écrit plus récemment la vie de saint Grignion de M. dont nous parlons ci-dessus, no 2.

invitait tous ses auditeurs à cette consécration. Il pouvait, en effet, les y appeler, mais tous n'aboutissaient pas à ce don d'eux-mêmes ; et la mission, avec ses exercices divers, avec les exigences du saint, avec ses exhortations d'une éloquence enflammée et originale, n'équivalait-elle pas largement à une retraite préparatoire ?

b) Un autre point, beaucoup plus délicat, est l'usage que le saint fait de la notion et du mot d'« esclavage » dans sa doctrine et sa pratique mariales. Dans l'esprit du peuple chrétien, c'en est même l'élément caractéristique et les auteurs de la Compagnie de Marie, loin d'y contredire, insistent sur cette forme d'appartenance à la Sainte Vierge et sur le terme qui l'exprime. Cette fidélité à l'esprit et au langage de leur fondateur est respectable. Les arguments qui tendent à la justifier ne manquent pas. L'esclavage dont parle le saint n'est pas celui d'un homme enlevé de force pour être réduit à cet état (tel le pauvre noir sur le bateau d'un négrier) ; ce n'est pas même celui d'un homme qui volontairement accepte d'être esclave en vue d'un but assez élevé pour mériter d'être atteint par ce moyen (tel le Trinitaire qui, pour délivrer un captif, se charge lui-même des chaînes qu'il lui ôte). L'esclave, tel que le veut Montfort pour sa « Reine et Maîtresse », c'est celui qui librement, *uniquement par amour pour la personne* de Marie lui donne tous les droits que l'usage conférait jadis à un maître sur cette chose qu'était son esclave, et cela par une donation irrévocable et perpétuelle, totale et incluant l'abandon non seulement de la liberté extérieure et du travail corporel, mais aussi l'abandon de toute la vie intellectuelle, morale, et même surnaturelle. Si donc Montfort met l'accent sur le mot et la notion d'esclavage, il rend celui-ci acceptable à tous, en montrant que le ressort qui produit, maintient et soumet totalement ces esclaves volontaires, c'est l'amour le plus pur et le plus héroïque.

Ce sont là de vrais arguments. Mais une démonstration qui satisfait l'esprit n'est pas toujours suffisante à changer la mentalité. Or il est indéniable que le mot d'esclave sonne mal aux oreilles de nos contemporains. Ils n'ont plus sous les yeux cette plaie qu'était encore la servitude à la fin du XVIIe siècle (qu'on songe aux razzias des Barbaresques sur les côtes méditerranéennes d'Italie et de France ou à celle des pirates opérant en Afrique centrale pour le compte des trafiquants d'Egypte ou d'Amérique du Nord). Le mot d'esclave évoque en nous l'idée d'un crime contre le respect dû à la personne humaine. Si des époux qui s'aiment se disent esclaves d'amour, tout le monde sait que ce n'est là qu'une hyperbole, ne correspondant dans la réalité à rien de ce que fut jadis le véritable esclavage.

Cette répugnance de nos esprits modernes n'est pas sans appui dans la Révélation. Le mot *ancilla* de Marie, le mot *servus* de saint Paul, en grec comme en latin, désignent le serviteur tout aussi bien que l'esclave. Le péché originel et surtout nos péchés personnels nous ont réduits à être les esclaves du démon, mais précisément le Christ a pris la forme d'esclave ou de serviteur (*formam servi accipiens*) pour nous affranchir de cet esclavage et nous donner la liberté. C'est pourquoi le Saint-Esprit nous est envoyé non pas pour être en nous un esprit de servitude mais un esprit d'adoption filiale : *Non accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis Spiritum adoptionis filiorum in quo clamamus : Abba, Pater. Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei* (Rom., VIII, 15-16). Le Nouveau Testament n'est plus fondé, comme l'Ancien, sur la crainte servile, mais sur l'amour : *Jam non dicam vos servos... vos autem dixi amicos*. Au matin de Pâques, l'œuvre de la Rédemption du Christ étant achevée en ce qui dépendait de lui, Jésus envoie sainte Madeleine à « ses frères ». Et dans le texte même où le Maître nous donne à Marie en même temps que saint Jean, il n'est pas dit : *Ecce domina tua ; ecce servus tuus ;* mais *Ecce filius tuus, ecce mater tua*. Ces considérations justifient suffisamment l'orientation prise de nos jours par la dévotion envers Marie ; on peut en trouver, avec le P. Poupon (p. 418-423) la formule moderne dans la piété toute *filiale* de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à l'égard de Marie, et remarquer avec le même auteur que si « l'esprit d'enfance » se trouve dans la doctrine et la pratique de saint Gr. de M. et de sainte Thérèse de Lisieux, « leur intuition varie suivant leur *manière de grâce* ; tant il est vrai qu'un don essentiellement identique se diversifie d'après la capacité naturelle et surnaturelle du sujet et suivant la vocation de chaque saint dans le siècle où la Providence l'a fait naître » (p. 420) [10].

« Un don essentiellement identique » telle est bien la dévotion à Marie chez tous les saints. Les modalités peuvent être différentes, l'accent mis sur tel aspect, sur telle pratique, le fond reste le même, et lui seul importe. C'est ce qu'exprime le cardinal Gerlier en termes très justes quand il conseille fortement [1] de « se laisser entraîner par [le saint pour] aboutir avec lui, *sinon nécessairement à la Consécration telle que Montfort la préconise, du moins à une attitude toute donnée* à Jésus par Marie. » C'est ce qui ressort plus nettement encore des paroles de Pie XII. Dans l'homélie qu'il prononça au cours de la cérémonie de canonisation et dans le discours qu'il adressa aux pèlerins pendant l'audience qu'il leur accorda à cette occasion, il ne se fait pas faute de louer « la dévotion ardente, constante et éclairée [du saint] envers la Mère de Dieu » ; il déclare : « Tous les saints, assurément, ont été de grands serviteurs de Marie et tous lui ont conduit les âmes ; il est incontestablement un de ceux qui ont travaillé le plus ardemment et le plus efficacement à la faire aimer et servir. » Mais pourtant nous avons cherché en vain, dans les paroles du Souverain Pontife, les mots d'*esclave* ou d'*esclavage*. Et il faut bien penser que cette omission n'est pas fortuite quand on entend le Pape nous dire :

> « La vraie dévotion [mariale], celle de la tradition, celle de l'Eglise, celle, dirions-nous, du bon sens chrétien et catholique, tend essentiellement vers l'union à Jésus sous la conduite de Marie. Forme et pratique de cette dévotion peuvent varier suivant les temps, les lieux, les inclinations personnelles. Dans les limites de la doctrine saine et sûre, de l'orthodoxie et de la dignité du culte, l'Eglise laisse à ses enfants une juste marge de liberté. Elle a d'ailleurs conscience que *la vraie et parfaite dévotion envers la Sainte Vierge n'est point tellement liée à*

[10] Voir aussi ce que dit le même auteur dans le volume abrégé, p. 115, note.

[1] Préface à l'ouvrage du R. P Poupon, p. 1.

ces modalités qu'aucune d'elles puisse en revendiquer le monopole.

Et voilà pourquoi, cher fils et chères filles, nous souhaitons ardemment que par dessus les manifestations variées de la piété envers la Mère de Dieu, vous puisiez tous, dans le trésor des écrits et des exemples de notre Saint, *ce qui a fait le fond de sa dévotion mariale :* sa ferme conviction de la très puissante intercession de Marie, sa volonté résolue d'imiter, autant que possible, les vertus de la Vierge des vierges, l'ardeur véhémente de son amour pour elle et pour Jésus [2]. »

De cette « juste marge de liberté » que l'Eglise laisse à ses enfants dans « les manifestations variées de la piété envers la Mère de Dieu », les fils de saint L.-M. Grignion de M. ont toute latitude de faire usage et de suivre la doctrine et l'exemple de leur père à la fois dans son esprit et dans sa lettre, en gardant les formules mêmes d' « esclave » et d'« esclavage » par lesquelles le saint exprimait « l'ardeur véhémente de son amour pour Marie et pour Jésus ». La même liberté doit être reconnue aux fidèles qui trouvent dans l'appartenance par esclavage à la Reine du Ciel la forme où s'exprime le mieux le don d'eux-mêmes à Marie. Mais il faut aussi laisser à d'autres âmes toute latitude de s'en tenir à « ce qui fait le fond de la dévotion mariale » de Montfort et d'exprimer, sans ses formules particulières, leur dépendance d'amour filial à l'égard de Marie. Et il nous semble que le saint lui-même ne les désapprouve pas, lui qui invoque si souvent Marie comme sa « Mère et Maîtresse », expression où l'enfant a le pas sur l'esclave et où ces deux aspects d'un don total se fondent dans un seul sentiment qui est celui d'un amour dont l'ardeur ne nuit pas au respect.

B. — 7. — La doctrine de Montfort du point de vue théologique et pratique, a été présentée avec sa maîtrise habituelle par le R. P. GARRIGOU-LAGRANGE dans quelques pages d'un ouvrage de fond sur la dévotion à Marie, paru pendant la guerre [3]. Dans le volume, le P. G.-L. traite successivement de la maternité divine de Marie (p. 3-29) ; de sa plénitude de grâce au moment de l'Immaculée Conception, de l'Incarnation et de la mort (p. 30-172) ; de sa maternité spirituelle, de sa médiation universelle pendant sa vie mortelle puis au Ciel et de sa royauté (p. 174-297) ; enfin du culte et de la dévotion qui lui sont dus par tous les chrétiens (p. 298-341). Un chapitre final décrit la sainteté de saint Joseph, correspondant à sa prédestination (p. 342-361) et dans un appendice (p. 362-381) l'auteur rappelle les prédilections de la Sainte Vierge à l'égard de la France telles qu'elles apparaissent dans tout le cours de l'histoire. Cette analyse dit assez que le sujet est traité avec toute l'ampleur et la précision doctrinales qu'on pouvait attendre de l'éminent auteur. Il sait y joindre les applications pratiques et pieuses ainsi que les aperçus vers la haute sainteté qui enlèvent à cette œuvre toute aridité et en font un livre de méditation autant qu'une étude théologique.

8. — Sur la dévotion à Marie, outre les livres recensés dans l'*Ami* (particulièrement 1948, p. 239-240), on retiendra l'ouvrage consacré à Marie dans la *Semaine de spiritualité* de mai 1948 [4]. Dom Gemelli, recteur de l'Université du Sacré-Cœur de Milan et le R. P. Gabriel de Sainte Marie-Madeleine, professeur au Collège International des Carmes déchaux de Rome, sont les promoteurs de ces *Semaines* qui connaissent le plus grand succès, tant à Milan qu'à Rome, où chacune d'elles donne lieu, chaque année, à une affluence considérable de prêtres, de religieux et de laïques instruits. Celle-ci est la 4e. Outre le Père Gemelli (franciscain) qui montra en Marie le modèle et le guide de toute vie spirituelle, et le P. Gabriel qui parla de la maternité divine comme principe de la sainteté de Marie et modèle de la nôtre, on y entendit une leçon du P. Andretta, jésuite, sur l'Immaculée Conception et nos luttes contre la concupiscence ; de Mgr Biasutti sur la virginité de Marie et l'éducation spirituelle des âmes ; du P. Castano, salésien, sur Marie médiatrice et la prière ; du P. Roschini, servite, sur les douleurs de Marie et les nôtres ; de Mgr Olgiati sur Marie et l'apostolat ; enfin du P. Antonelli, franciscain, sur l'Assomption de Marie et notre salut éternel.

Composés suivant un plan rigoureux, ces travaux ne se répètent pas ; tous joignent à la solidité de la doctrine le souci apostolique de susciter, d'accroître, de guider la piété mariale ; tous donnent une bibliographie sommaire, surtout italienne, permettant aux auditeurs d'approfondir encore et d'étendre l'enseignement qu'ils ont reçu.

9. — Mentionnons ici le bel ouvrage du R. P. Augustin - M. Lépicier (frère du défunt Cardinal) [5]. L'auteur y a repris et considérablement amplifié le rapport qu'il avait présenté au Congrès Marial de Grenoble en 1946, à l'occasion du centenaire des Apparitions de La Salette [6].

Il y étudie d'abord les premières origines du culte qui s'adresse aux Douleurs de Marie. La 2e partie retrace l'histoire de ce culte depuis la période patristique jusqu'à nos jours, en donnant la place qu'elle mérite à sa propre famille religieuse. Une 3e partie et un recueil de textes bibliques, li-

[2] On trouvera les textes de ces deux discours du Souverain Pontife dans la *Documentation Catholique,* 9 nov. 1947, col. 1423-1430 ; — de celui prononcé à l'audience du 21 juillet dans l'*Ami (Paroissial),* 1947, p. 325-327.

[3] **Mariologie. La Mère du Sauveur et notre vie intérieure.** — In-8 de 400 p. — Aux éditions de l'Abeille (9, rue Mulet, Lyon) et Paris, Editions du Cerf, 1941. — **Sur la doctrine de Montfort, voir p. 314-332.**

[4] **La teologia mariana nella vita spirituale,** in settimana di spiritualità promossa dall'*Università cattolica de S. Cuore* (Maggio, 1948). — In-16 de 225 p., 500 lires. — Società editrice « Vita e pensiero », Milano, 1948.

[5] Aug.-M. LÉPICIER, des Servites de Marie. — **Mater Dolorosa. Notes d'histoire, de liturgie et d'iconographie sur le culte de N.-D. des Douleurs.** — In-8 de 290 p. édité à la Maison des PP. Servites, Spa (Belgique), 1948. — Pour la France, adresser les commandes avec le montant (550 f.) à M. l'abbé Caton, Petit Séminaire, Rimont, par Buxy (Saône-et-Loire). C. c. p. Dijon 100.65. — L'ouvrage a été tiré à 500 exemplaires seulement.

[6] Ce rapport, ainsi que les autres travaux lus au Congrès Marial de Grenoble qui étudiaient « la Corédemption de Notre-Dame », ont été publiés dans le volumineux compte rendu du Congrès paru sous le titre général de *Marie Corédemptrice* (gr. in-8 de 447 pages). Au point de vue qui est le nôtre dans cette Chronique, il faut signaler le travail de M. Jouassard sur les *conséquences pratiques* de la corédemption mariale et celui du P. Rondet, S. J., sur la *Mère de miséricorde.*

turgiques, patristiques, mystiques, doctrinaux, pontificaux, et même poétiques sur la Mère des Douleurs. D'autres textes sont encore rassemblés dans quinze appendices qui constituent, à eux seuls, le tiers du volume.

Il y a dans cet ouvrage une foule de renseignements que des tables bien faites permettront d'utiliser et qui guideront vers des travaux de pure érudition. Le principal attrait de ce livre consistera, pour la moyenne des lecteurs, dans les 54 gravures insérées au texte et dans les 11 planches hors texte qui donnent une iconographie très abondante et très belle de Marie au cœur transpercé de sept glaives et de l'*Addolorata* au pied de la Croix

II. — Spiritualité ignacienne

Depuis quelques années le R. P. Pinard de la Boullaye, dont les auditeurs des Conférences de N.-D. de Paris n'ont pas perdu le souvenir, publie une série d'importants travaux sur les *Exercices* de saint Ignace. Présentons-les dans l'ordre qu'à notre avis il convient de suivre pour les étudier et les utiliser.

10. — Voici d'abord le texte même des *Exercices* dans la traduction française du P. Jennesseaux telle que le P. P. de la B. vient de la rééditer [1]. Il n'y a pas lieu de présenter cet ouvrage classique. Son nouvel éditeur nous dit que « la traduction entière a été *revue* sur l'autographe, fréquemment *retouchée* pour serrer le texte de plus près, de-ci de-là *rectifiée* ». Quelques *documents* récents ont été ajoutés ainsi que des *notes* bibliographiques et autres. La numérotation devenue courante depuis 1919 a été introduite dans cette édition, et cette heureuse amélioration achève de faire de cette 23e édition celle à laquelle désormais on devra se référer.

11. — A l'un de ses premiers compagnons, S. Ignace expliquait « qu'il n'avait pas fait les *Exercices* en une seule fois, mais que les choses qu'il observait en son âme et qu'il trouvait utiles, il lui semblait qu'elles pourraient être utiles aussi aux autres ; et ainsi il les mettait par écrit, *verbi gratia* sur l'examen de conscience par le procédé des lignes, etc. » (p. 4). D'autres disciples immédiats nous disent « qu'il possédait, dès Manrèse, la substance de son livre et que plus tard, ses etudes achevées, non seulement il ajouta beaucoup, mais refondit et ordonna le tout » (p. 53). Ce sont ces « étapes » que le R. P. cherche à déterminer [2] en s'appuyant sur les importantes publications de textes anciens qui ont été faites depuis un siècle sur les origines de la Compagnie. Ces archives nous livrent quatre états du texte des *Exercices*. En les comparant attentivement entre eux suivant les lois de la critique interne, en les interprétant par tous les indices qui résultent des témoignages contemporains de S. Ignace, le R. P. classe les différentes rédactions ou retouches en cinq périodes et parvient à déterminer, avec une probabilité sérieuse et parfois avec certitude, la teneur primitive du célèbre livret, ainsi que la date et le contenu des apports et des modifications successives. Mais les vues essentielles du saint sur le but et la méthode de son apostolat par la pratique de la retraite spirituelle sont demeurées identiques depuis sa conversion jusqu'à sa mort, s'enrichissant simplement de ses expériences personnelles et apostoliques en même temps que de ses études et de ses réflexions.

12. — L'ouvrage principal du P. de la B. est constitué par quatre volumes [3]. Après l'introduction historique aux *Exercices* dont nous venons de parler, on trouvera dans le tome I de ce nouveau travail une introduction doctrinale. Elle est constituée par une série de 27 *notes*. Celles-ci ne sont pas un commentaire du texte complet des *Exercices*. Elles visent à mettre en relief les idées essentielles et à découvrir les motifs qui ont déterminé le choix et l'ordre des sujets de méditations proposés par le saint. Pour cela l'auteur analyse avec pénétration le contenu de l'opuscule, tient compte des commentaires, surtout anciens, multiplie en note les textes et les références, donne des exemples et des citations. On ne trouve pas dans ce volume de sujets tout rédigés. Ce sont plutôt des vues, des analyses, des renseignements qui seront utiles à ceux qui voudront étudier l'esprit des *Exercices*, à ceux qui les auront faits, mais surtout à ceux qui auront à les donner.

Le R. P. connaît et mentionne les différentes opinions qui ont cours dans la Compagnie sur l'interprétation de tel ou tel passage. Il s'en tient presque toujours aux positions qu'on peut appeler traditionnelles et dont le meilleur représentant est le P. Roothaan. Il n'admet pas, avec le P. Louis Peeters, que les *Exercices* aient précisément pour but de conduire à l'union à Dieu sous sa forme mystique (qui du reste ne lui semble pas constituer par elle-même la sainteté, bien qu'elle puisse aider à l'atteindre quand Dieu la donne). Pour lui le but primitif et la destination essentielle et immédiate des *Exercices* est de préparer une bonne *élection* portant sur un état de vie qu'il s'agit de choisir. Si déjà l'on est engagé, les *Exercices* serviront à un *redressement* qui s'avérerait nécessaire pour ceux qui vivraient hors de leur devoir d'état, à une *progression* pour ceux qui y seraient substantiellement fidèles : ainsi apparaît-il que la *conversion* proprement dite n'est visée que d'une manière hypothétique et indirecte [4].

Mais les principes ignaciens sont assez souples et assez résistants pour se prêter sans se rompre à des utilisations diverses. Le but des trois tomes suivants est de « montrer comment dans une fidélité totale à sa méthode et à son esprit, le livre de saint Ignace est susceptible de transpositions et d'adaptations multiples qui en facilitent une utilisation en quelque sorte indéfinie » (t. IV, p. V-VI).

[1] **Exercices spirituels de S. Ignace de Loyola** annotés par le R. P. Roothaan, traduits sur le texte espagnol par le P. Jennesseaux. 23e édit. revue et corrigée par le P. Pinard de la Boullaye. — In-8 de 286 p., 380 f. — Paris, J. de Gigord, 1948.

[2] H. Pinard de la Boullaye, S. J. — **Les étapes de la rédaction des Exercices de S. Ignace.** — In-8 de 76 p. — Paris, Beauchesne, 1945.

[3] Id. — **Exercices spirituels selon la méthode de saint Ignace.** T. I. **Les Exercices.** In-8 de XXVIII-314 p., 1944 ; — T. II et III. **Retraites et Triduums,** VIII-360 p. et 324 p., 1944 et 1946 ; — T. IV. **Conférences. Examens,** VI-330 p., 1947. — Tous ces vol., Paris, Beauchesne.

[4] Sur la portée du livre du P. Peeters et sur les détermination du but des Exercices, on trouvera une étude plus approfondie dans l'*Ami*, 1925, p. 18-22.

Les tomes II et III se présentent comme un seul ouvrage. Ils renferment trois retraites de huit jours (à trois méditations pour chaque jour) et deux triduums (avec deux exhortations pour les deux premiers jours et trois pour le troisième jour de chaque triduum).

Dans les retraites, l'auteur conserve les principales méditations des *Exercices :* deux ou trois jours sont consacrés au « fondement », au péché, aux fins dernière (y compris au moins une méditation sur l'enfer), un jour à l'appel à la miséricorde divine, le reste à la contemplation de l'enfance, de la passion et de la résurrection de Jésus. Mais ces retraites ne se répètent pas, car elles utilisent des considérations différentes et sont orchestrées (si j'ose dire) chacune autour d'une idée dominante particulière : notre adoption divine et l'exemple de l'apôtre saint Jean pour les deux premières retraites (qui constituent le tome II) ; les « privilégiés » (c'est-à-dire les prêtres, religieux et religieuses) pour la troisième (qui constitue la première moitié du tome III).

Il faut louer, dans ces retraites, la profondeur doctrinale, la psychologie naturelle et surnaturelle très déliée, le style précis, nerveux, sans verbiage l'exposé fidèle des opinions qui ne sont pas adoptées et la netteté avec laquelle l'auteur énonce ses propres vues, fussent-elles en opposition avec celles de ses confrères. Les considérations dominent, les affections, à peine indiquées, sont laissées à l'initiative personnelle du retraitant dans ses « colloques » avec Dieu ou les Saints. L'appel à une volonté énergique caractérise les exposés ; l'auteur appréhende son retraitant, le secoue, l'oblige à raisonner froidement, à « faire le point » de sa situation vis-à vis de l'éternité, de l'exemple du Christ son Roi, de Dieu son Créateur et son Père ; il veut de l'amour plus effectif qu'affectif, des résolutions longuement mûries par la réflexion et généreuses dans l'exécution. La piété qui s'appuierait sur les fragiles émotions de la sensibilité n'est pas la bienvenue dans cette ambiance virile et vigoureusement disciplinée qui fait songer (l'auteur revient deux fois au moins sur cette comparaison, t. I, p. 17 et 273) à un « engrenage » où l'on s'engage volontairement et qui conduit infailliblement au but celui qui consent à ne pas s'en dégager.

Insistons-y toutefois : le R. P. ne s'adresse pas à la raison pour agir sur elle seule : il vise à un ébranlement décisif de la *volonté* qui doit *choisir*, en pleine clarté et en pleine liberté le genre de vie qui procurera le mieux « la plus grande gloire de Dieu ». Cette méthode, à notre avis, est assurée de l'efficacité à une double condition : la première, que le retraitant ne se contente pas de *suivre* la retraite, surtout en dilettante ou par manière d'acquit, mais qu'il s'y mette « pour de bon » avec la volonté de ne se dérober à aucune conséquence ; la seconde, c'est que le retraitant ne soit pas une âme impressionnable à l'excès qui, poussant tout à l'extrême tendrait son énergie au point de la rompre et d'aboutir au trouble, au découragement, voire au scrupule ; pour parer à ce péril, il sera bon de prévoir l'intervention éclairée et paternelle d'un directeur spirituel s'exerçant pendant la retraite même et mettant les choses au point voulu, en vue d'assurer le plein succès pour chaque âme en particulier.

De cette manière forte, l'auteur n'est pas esclave, il ne l'emploie qu'à bon escient. Ainsi les deux triduums (qui occupent la 2[e] moitié du tome III), l'un sur « l'union à Dieu par Jésus », l'autre qui nous met « à l'école de Marie » sont beaucoup plus détendus ; sans diminuer la lumière proposée à l'intelligence, sans pallier les exigences qui s'imposent à la volonté, ils dilatent le cœur et disposent les âmes à courir dans la voie que leur montrent les ordres donnés par Dieu, réalisant ainsi l'idéal qu'exprime le Psaume CXVIII, 32 : *Viam mandatorum tuorum cururri, cum dilatasti cor meum.*

Le tome IV peut être considéré comme un complément des deux précédents. Dans les tomes II et III, le R. P. avait en vue les retraites périodiques faites en commun soit par des prêtres, soit par des religieux ou religieuses. Dans ces sortes de retraites les Supérieurs se réservent généralement une instruction par jour pour les avis qu'ils ont à donner ; c'est presque toujours la première instruction de l'après-midi. Prévoyant le cas où le prédicateur resterait chargé des quatre instructions quotidiennes, le P. P. a groupé dans le tome IV une série de 28 *Conférences* parmi lesquelles chacun pourra choisir des sujets et les adapter à sa guise. Pour 12 d'entre-elles, il se contente d'un bref renvoi à d'autres tomes du présent ouvrage, ou même à d'autres travaux publiés par lui, notamment aux retraites pascales données à N.-D. de Paris. Les seize autres ont la même vigueur de pensée, la même maîtrise de style, la même conviction conquérante que les retraites, mais évoquent moins l'idée d'un « engrenage » et par là s'apparentent aux deux triduums.

13. — Pour synthétiser et compléter les connaissances puisées dans ce puissant ouvrage du R. P. P. de la B., on pourra très utilement se servir d'un autre volume que le même auteur consacre à *Saint Ignace, directeur d'âmes* [5]. C'est une sorte de Somme, très dense, très fouillée, de tout ce qui touche au fondateur de la Compagnie.

La présentation reste celle de toute la collection : d'abord une introduction puis un choix de textes. Mais ici l'introduction (p. V à LXXX), outre les éléments essentiels de la biographie, s'efforce de retrouver les *sources* de la doctrine spirituelle, non seulement dans les lectures, mais surtout dans les faveurs divines et dans l'expérience de saint Ignace. Suit une analyse des *idées maîtresses* de cette spiritualité : distinction de la fin, qui est la gloire de Dieu, et des moyens, qui sont avant tout la lutte contre soi-même menée grâce à des pratiques précises : confession, examen particulier, méditation, recherche de la « familiarité divine » (voir Dieu en tout et lui demeurer attentif et uni), retraites spirituelles ; pour mener à bien cette lutte, on ira puiser les énergies nécessaires dans l'amour du Christ, de l'Eucharistie, de Marie. De cette analyse ressortent les *caractéristiques générales* de la spiritualité ignacienne, simple, précise, virile, conquérante, prudente et souple. Sa *valeur* résulte de sa conformité à l'Evangile, de son succès, de la nature des oppositions qu'elle a soulevées et plus encore des approbations explicites qu'elle a reçues du ma-

[5] In-12 de 442 p. dans la collection « *Les Maîtres de la spiritualité chrétienne* ». — Paris, Aubier, 1947.

gistère ecclésiastique suprême. Une bibliographie sérieuse termine cette introduction.

Quant aux *extraits*, ils sont empruntés d'abord à l'*autobiographie*, où le saint raconte sa propre vie spirituelle en présence d'un de ses disciples qui nous en a laissé le récit fidèle : tel est l'objet du ch. I. Neuf autres chapitres prennent pour base de l'exposé les *Exercices* en les complétant principalement par des extraits de la correspondance. Saint Ignace y est présenté comme l'apôtre de la plus grande gloire de Dieu, de la prière, de l'Eucharistie, des retraites, du contrôle de soi par l'examen, de la lutte contre soi par l'abnégation intérieure, de l'obéissance, du zèle, du pur amour qui se confond avec le « troisième degré d'humilité ». Un autre chapitre (le 11e) montre le fondateur de la Compagnie en prenant pour base les *Constitutions*. Vient enfin un recueil de quarante *Sentences choisies* que nous ont conservées les disciples du saint fondateur. Trois *Appendices* montrent combien l'examen de conscience dans l'antiquité païenne diffère par son esprit de l'examen ignacien, comparent le *Suscipe* qui termine la contemplation *ad amorem* avec un texte plus ou moins analogue de Sénèque, reproduisent enfin une série de seize « exercices pour obtenir l'amour de Dieu », extraits et traduits de l'*Inquisitio pacis* d'Alvarez de Paz.

Quant à la méthode employée par le P. Pinard de la B., elle consiste à encadrer d'abord les extraits dans des explications historiques et doctrinales qui précèdent ou suivent chacun d'eux, puis à les accompagner de notes placées au bas des pages où sont élucidés des détails particuliers du texte, où sont données des références et indiquées quand il y a lieu les divergences d'interprétation.

Ce livre est un de ceux qui dispensent de beaucoup d'autres. Fort de l'amour bien légitime qu'il porte à son Père spirituel et des louanges officielles de l'Eglise qui en font un des plus grands maîtres de la spiritualité catholique et le patron céleste de quiconque donne ou fait des retraites, le R. P. P. parle de son héros et de ses méthodes spirituelles avec une conviction communicative, mais aussi avec une impatience contenue à l'égard de l'ignorance de ceux qui les dénigrent, et même avec quelque raideur à l'égard d'autres méthodes spirituelles qui entraînent les âmes vers la perfection en insistant moins sur l'effort humain et davantage sur les prévenances victorieuses de la grâce intérieure. Mais qui donc pourrait s'en formaliser ? Il est si normal d'aimer sa propre famille plus que les autres, surtout quand elle a des titres de noblesse aussi brillamment conquis que ceux de saint Ignace et de ses fils [6].

14. — La première édition de « *Manrèse* » parut en 1845. L'auteur, alors inconnu, de ce livre si bienfaisant était le R. P. Charles Deplace, S. J. (1808-1871) ; il l'avait retouché à plusieurs reprises. Finalement l'ouvrage avait été édité par un de ses frères en religion dont le nom ne nous est pas révélé. Et voici la 46e édition, « entièrement refondue » par le R. P. Pinard de la Boullaye [7].

Le but du livre est de rendre accessible à toutes les âmes pieuses les *Exercices* de saint Ignace. Ce n'est pas une reproduction textuelle du célèbre livret, mais une série de méditations rédigées suivant les indications du saint pour une retraite de quatre semaines, accompagnées de conseils s'inspirant des *Annotations* et *Additions*, et parfois même les présentant sans changement.

Ce plan général est resté celui de la nouvelle édition. Le R. P. P. a rajeuni la documentation et les références ; il a opéré quelques retouches au style un peu vieilli, rectifié quelques interprétations en tenant compte des nombreux travaux consacrés depuis un siècle aux *Exercices*, ajouté « quelques considérations plus pressantes », en vue surtout de justifier la doctrine ascétique du petit livre en montrant « comment elle répond à la loi essentielle de toute affection... : donner tout pour avoir tout : *Fili, oportet te dare totum pro toto* » (*Imit. de J.-C.*, III, 27, 1).

Cette révision a été faite avec grand soin. Les renvois au texte des *Exercices* utilisent la numérotation récemment introduite. On s'est efforcé, tout particulièrement, de rester rigoureusement exact dans les citations de l'Evangile. Les mages ont cependant gardé (p. 399) leur faux titre de rois, et les Anges de la Nativité sont encore venus faire entendre leurs cantiques « au-dessus de la grotte » (p. 163) où Jésus était né ; mais surtout il faudra rendre au « centurion Jaïre, un païen » (p. 29) son *état civil* et sa *religion*, car il était un bon juif et même un des « chefs de la synagogue ».

Huit tables faciliteront l'usage du livre. Quatre renferment les indications utiles pour des retraites de trente, quinze, huit et trois jours ; une autre indique les références des lectures pieuses à faire pendant la retraite sur des passages du Nouveau Testament et de l'*Imitation ;* une autre indique quelques ouvrages utiles pour l'examen de conscience des prêtres et des religieux ; une autre encore, plus originale, donne des renvois aux auteurs à consulter pour étoffer tel ou tel point de doctrine présenté dans le livre (ces points étant rangés par ordre alphabétique d'*Abandon* à *Zèle*). Et tout se clôt par une Table générale des matières.

Ainsi renouvelé et mieux adapté aux exigences intellectuelles et aux besoins surnaturels des âmes contemporaines et spécialement du clergé, *Manrèse* va reprendre son rayonnement surnaturel et son apostolat conquérant.

15. — Un article du même Père P. de la B., paru dans la *Revue d'Ascétique et de Mystique* (mars 1948, p. 30-59) mérite d'être signalé. La question toujours si actuelle de la « spiritualité du clergé diocésain » est reprise, ici, sous un nouvel aspect. « L'oraison diffuse » est une excellente chose, nous dit le P. P. quand, prenant sa source dans une « oraison séparée » faite chaque jour et de règle générale le matin, elle arrive à pénétrer toutes les actions de la journée du ferment surnaturel. Mais « l'oraison diffuse » privée de ce point d'appui quotidien et n'ayant pour se soutenir que

[6] Signalons, pour une future réimpression, la coquille de la p. L (*mis* au lieu de *omis*) et l'étrange distraction, imputable à l'auteur, celle-là, qu'on lit à la p. 38 note 1 : « *Te igitur, clementissime Pater :* début de l'offertoire » ; dans les missels en usage parmi les prêtres séculiers, c'est là le début du Canon...

[7] **Manrèse.** *Les Exercices spirituels de saint Ignace mis à la portée de tous les fidèles*, 46e édit. — In-8 de XXIV-440 p. — Paris, Beauchesne, 1948.

l'influence résultant des actes du saint ministère est condamnée à languir, à s'étioler, à disparaître. A l'appui de cette doctrine, le R. P. en appelle aux préceptes de l'Eglise, à l'enseignement constant de la tradition des Pères et des saints ; il réfute avec pénétration les objections trop souvent présentées et se réfère finalement au critère suprême et décisif : l'exemple et les paroles de Jésus.

Nous recommandons l'étude et la méditation de ces fermes avertissements à tous nos confrères dont les convictions auraient été ébranlées par les témérités d'un enseignement contraire.

16. — Le 31 juillet 1948 ramenait le 4e centenaire de l'approbation des *Exercices* de saint Ignace par Paul III. Les Jésuites belges ont voulu marquer cet événement et ils ont consacré tout un numéro de la *Nouvelle Revue Théologique* à des études sur la spiritualité des *Exercices* [8].

Six auteurs, tous jésuites, y ont collaboré. Le P. Debauche reconnaît que le but immédiat des Exercices est l'*élection*, mais soutient qu'ils orientent (3e et 4e semaine) vers la vie d'amour unitif ; il accepte en conséquence le titre donné jadis à son livre par le P. Peeters : « Vers l'union divine par les *Exercices* ».

Le P. de Coninck se montre sévère à l'égard des adaptations modernes du livret ignacien ; il y voit des réductions, des altérations, des « comprimés d'*Exercices* » qui méritaient pour une bonne part les attaques dont ils ont été l'objet. Il faut « adapter » les *Exercices*, le bon sens le dit et saint Ignace le demande, mais en dégageant leurs données fondamentales et en revenant à leur sens initial, que le P. de C. détermine par une très pénétrante analyse.

Pour le P. Dirks, la remarquable psychologie des *Exercices* n'est pas le fruit des études théoriques de leur auteur, mais le résultat d'une vaste expérience acquise par saint Ignace en s'observant soi-même et en dirigeant les autres.

Le « 3e degré d'humilité » (choisir, de préférence à la richesse, à l'honneur, etc., la pauvreté, l'humiliation, etc., afin de mieux imiter le Sauveur) doit être considéré, nous dit le P. Delépierre, non pas comme un *sujet de méditation* semblable aux autres, mais (par analogie avec le « fondement » qui ouvre les *Exercices*) comme une vérité constituant l'*attitude* surnaturelle essentielle qui rendra fructueuses les méditations suivantes, celles qui terminent la 2e semaine et qui remplissent la 3e et la 4e.

Le P. Schaack présente *con amore* la *Contemplatio ad amorem*, dont le but, selon lui, est de préparer le retraitant à demeurer dans l'amour de Dieu au milieu des personnes, des événements, des devoirs qu'il va trouver en rentrant dans ses activités quotidiennes, sa retraite finie.

Homme de la Renaissance par le siècle où il vécut, saint Ignace est plus encore un homme du Moyen Age par toute l'orientation de sa vie surnaturelle et de son apostolat, tous deux si réalistes quand il s'agit de choisir ce qui honore *le plus* le Créateur et ce qui conduit *le mieux* au service et à l'amour du Sauveur [9].

Ces articles montrent bien la profondeur de pensée de l'opuscule ignatien, fruit de grâces éminente, de toute une vie d'expérience acquise dans la conduite des âmes, dans la fondation et le gouvernement d'une Communauté réalisant une forme nouvelle de vie religieuse. La richesse en est telle qu'elle a donné lieu à des interprétations différentes parmi les fils les plus authentiques du saint. Comme les articles dont nous parlons nous en avertissent à plusieurs reprises, il semble bien que ces opinions diverses insistent toutes sur un aspect plus ou moins important du trésor commun, et que ce n'est pas en s'excluant mutuellement, mais plutôt en se fondant dans un synthèse compréhensive, qu'elles reflèteront le plus fidèlement la pensée de saint Ignace de Loyola.

17. — L'exercice de la présence de Dieu est la clé qui permet d'entrer dans une vie intérieure digne de ce nom et spécialement dans la pratique fructueuse de l'oraison mentale. Le R. P. Tenneson, S. J., nous en rappelle la doctrine théologique et la pratique [10]. Il distingue les différents titres auxquels Dieu nous est *présent*, et explique pourquoi l'on peut cependant parler de ses *venues* en nous. Il montre comment les déformations des consciences individuelles et sociales trouvent dans cette grande vérité trop méconnue un remède approprié. Après de précieux avis pratiques, il propose la doctrine théologique des « missions divines », plus difficile à bien saisir, et assigne comme but à atteindre l'union avec Dieu. Science, expérience et clarté caractérisent ce petit volume et assureront son efficacité apostolique.

18. — A l'origine de tous les Ordres religieux l'historien trouve une expérience originale de vie spirituelle vécue par son fondateur et suscitée par la Providence pour parer à quelque grave danger qui menace l'Eglise. Dans ce sillage s'engagent des disciples, prolongeant et cette spiritualité et cette mission. S'inspirant de cette vue indiscutée, le P. Rahner s'est attaché, dans une série de conférences réunies en un volume qui vient d'être traduit [1], à découvrir le caractère original et personnel de l'expérience religieuse de saint Ignace en dégageant ce qu'elle doit aux antécédents humains, aux influences de la tradition vivante dans l'Eglise, enfin aux interventions directes de la grâce mystique. De là les trois parties de cet ouvrage.

La première décrit « l'influence du monde ambiant », de l'éducation reçue, des occupations choisies par Ignace avant la blessure qui l'immobilisa, et n'apporte que peu d'aperçus originaux car elle

[8] Ce no spécial (novembre 1948) de la *Nouv. Rev. Théol.* doit être tiré à part. Il comprend 111 p. et sera édité chez Casterman, Paris, Tournai et Louvain.

[9] Le P. Mativa, qui a écrit cet article, dépasse un peu la note juste quand il présente (p. 995) les *Exercices* comme « un chef-d'œuvre de composition ». Chef-d'œuvre, oui, mais de psychologie religieuse et de pédagogie surnaturelle progressive, non de « composition » littéraire bien ordonnée.

[10] P. André Tenneson, S. J. — **Présences de Dieu.** — In-12 de 128 p., 135 f. — Paris, Edit. St-Paul 1947.

[1] Hugo Rahner, S. J. — **S. Ignace de Loyola et la genèse des Exercices** ; traduit de l'allemand par le P. Guy de Vaux, S. J. — In-12 de 144 p., 120 f. — Toulouse, Apostolat de la Prière, 1948.

ne concerne que des faits déjà connus.

La seconde partie présente plus d'intérêt. Ecartant d'un geste péremptoire la recherche des « sources » littéraires qui ont pu préluder à la conception que saint Ignace, au moment de sa conversion, s'est faite de la vie spirituelle et s'en tenant aux trois livres seuls mentionnés par le saint lui-même dans ses confidences à ses disciples [2], le P. Rahner trouve, dans ces trois ouvrages, les amorces de la doctrine et jusqu'aux comparaisons et aux exemples que le saint devait intégrer dans les *Exercices*.

La troisième partie est la plus longue (plus de la moitié du livre) et la plus originale. Saint Ignace, beaucoup l'ignorent, fut, surtout vers la fin de sa vie, tout pénétré de vie mystique à un degré très profond et très personnel, comme en témoignent les fragments d'un journal tenu par lui, qu'il avait voué à la destruction et dont quelques pages furent sauvées. On y voit que le saint se plaçait, par la prière, sous l'influence de l'Esprit-Saint et attendait son inpiration pour mettre au point la Règle de sa Société. Le R. P. n'ignore pas ces documents, mais il ne s'y attache pas. Il rapporte toute l'œuvre spirituelle d'Ignace aux expériences mystiques, authentiques elles aussi, que le saint eut à Manrèse. Avec beaucoup d'érudition, mais aussi avec une insistance parfois un peu trop systématique, il relève les traits qui apparentent cette expérience mystique de Manrèse avec la spiritualité de saint Ignace d'Antioche luttant contre les « gnostiques », de saint Basile et de saint Benoît organisant le monachisme pour obvier à ses dangers, et, à une époque plus récente, de sainte Catherine de Sienne et de saint Bernardin de Sienne. De la même lignée que ces grands saints, Ignace comprit, sous la lumière divine abondamment reçue à Manrèse, qu'il n'y a pas de véritable amour de Dieu ou du Christ qui ne conduise à l'obéissance à l'Eglise et à l'amour des âmes. Sauver les âmes devint chez lui une hantise qui devait l'amener peu à peu à la fondation de son Institut. Obéir à l'Eglise devait être le trait définitif qui, buriné dans les *Exercices*, serait la clé de voûte du « discernement des esprits ». Et conformément au tempérament chevaleresque d'Ignace, à sa première vocation toute militaire, à l'influence de ses lectures profanes, puis édifiantes, il concevrait l'Eglise comme une milice, Jésus comme un roi conquérant, ses disciples comme une « compagnie » de soldats, les vertus (surtout l'obéissance, l'humilité, le renoncement dans l'amour) comme une armure défensive complétée par le glaive offensif de la prédication et des œuvres apostoliques. Tout cela rayonne, comme de son centre à la fois psychologique et surnaturel, de la méditation des deux étendards, qui est à la racine même de tout ce déploiement de spiritualité personnelle et de réalisations sociales. Par une sorte de paradoxe on nous montre donc Ignace conduit directement par son expérience mystique de Manrèse à s'insérer dans l'Eglise hiérarchique comme un homme d'action.

Une forte pensée théologique et une remarquable érudition historique accompagnent et soutiennent ces grandes synthèses, qui provoquent une intense et bienfaisante réflexion personnelle, mais dont l'ampleur même semble devoir compromettre la durable solidité. Et pourtant nous ne connaissons pas d'ouvrage plus *original* que celui-là sur la vie et l'œuvre de saint Ignace. Il met en pleine lumière des traits à peine remarqués et cependant bien réels. Il appelle, à notre avis, la réduction de quelques grossissements. Mais nous croyons que, même en dehors de la famille religieuse de saint Ignace, personne ne lira ce livre sans en retirer un véritable profit pour sa culture humaine et pour sa croissance surnaturelle.

19. — C'est la spiritualité ignacienne en acte que nous révèlent la vie et la mort des jésuites fondateurs de l'Eglise canadienne. Le R. P. Rouquette, S. J., en rassemble, dans un opuscule, les attestations authentiques, relatives à leur héroïque apostolat et à leur glorieuse mort [3]. Ces documents vénérables sont cités tantôt *in extenso*, tantôt avec quelques coupures. Les notes qui les accompagnent sont de brefs éclaircissements donnés par le P. R., ou la reproduction de documents parallèles à ceux que le texte met sous nos yeux. Par la hauteur des sentiments, par les conditions terribles dans lesquelles l'apostolat devait s'exercer, par l'effroyable cruauté des tortures subies, ces nouveaux « actes des martyrs » doivent être comptés parmi les plus émouvants de l'histoire du christianisme [4].

20. — La doctrine spirituelle de la Compagnie de Jésus sera saisie sous son aspect vécu dans la biographie d'un de ses membres récemment décédé, le P. Poullier [5]. Ce fut bien « un maître spirituel », mais qui remplit ce rôle surtout à l'intérieur de la Compagnie. Il fut maître des novices pendant sept ans, puis « instructeur du troisième an » pendant seize ans et son influence déborda la province de Champagne à laquelle il appartenait. Sa doctrine spirituelle le situe entre ceux de ses frères qui voient dans les *Exercices* (qu'il étudia et enseigna pendant toute sa vie) une code de la vie ascétique avec quelques vues entrouvertes vers la vie mystique et ceux qui, en compagnie d'un autre « maître », le P. L. Peeters, veulent y trouver une mise en route vers la vie mystique proprement dite ; sans rien de tranchant ni d'exclusif, le P. P. se sentit toujours beaucoup plus près des premiers que des seconds. Mais plus qu'un théoricien, ce fut surtout un formateur ; et s'il le fut excellemment, c'est qu'il s'était lui-même laissé former par l'esprit ignacien au point d'en vivre exclusivement et intensément. Son exemple est la plus grande leçon qu'il ait donnée à ses frères et c'est pourquoi l'ouvrage, qui nous fait pénétrer jusqu'à son âme, projette sur la spiritualité ignacienne des cinquante dernières années une lumière précieuse.

[2] Ces trois ouvrages sont : *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux ; *Flos Sanctorum*, plus connu sous le nom de « Légende dorée » de Jacques de Voragine ; enfin l'*Imitation de J.-C.*, dont Gerson était alors considéré comme l'auteur. Ces trois ouvrages avaient été traduits en espagnol. S. Ignace en avait copié de nombreux passages sur un gros cahier qu'il emporta à Montserrat, puis à Manrèse.

[3] **Textes des Martyrs de la Nouvelle France** présentés par Robert Rouquette. — In-12 de 124 p. — Paris, Editions du Seuil (27, rue Jacob, 6e), 1947.

[4] Trop de fautes d'impression ont échappé à la vigilance des correcteurs ; elles sont particulièrement nombreuses et fâcheuses dans les textes latins.

[5] H.-M. Baron, S. J. — **Un maître spirituel. Le R. P. Poullier** (1865-1940). — In-12 de 150 p., 130 f. — Toulouse, Apostolat de la Prière, 1947.

III. — Spiritualité bénédictine

21. — Depuis que nous avons signalé (25 mars 1948, p. 193-194) la publication du texte de la Règle de saint Benoît avec Concordances, un nouvel ouvrage analogue nous est parvenu [1].

Il se divise en deux parties. La première donne le texte de la Règle suivant la recension de Dom Butler, mais sans apparat critique. Ce texte est destiné à la lecture publique, tant au Chapitre qu'au réfectoire. On y a conservé les divisions traditionnelles, avec, en marge, l'indication des dates où doit être lu chaque chapitre. Sur chaque mot l'accentuation latine a été marquée comme dans les livres liturgiques. Les lignes de chaque chapitre sont comptées, avec numérotation marginale.

Dans la seconde partie, de beaucoup la plus longue (p. 100 à 642) se trouve la concordance. Elle suit l'ordre alphabétique ; elle omet les adverbes, prépositions et conjonctions usuels ; elle donne chaque mot bien détaché en titre, au nominatif ou à la première personne du présent de l'indicatif ; les divers *cas* ou *temps* sont ensuite présentés non pas suivant l'ordre de la grammaire, mais suivant leur succession dans les chapitres de la Règle ; les renvois à celle-ci sont donnés en marge avec les numéros du chapitre et de la ligne. On reproduit dans la concordance la phrase de la Règle dans laquelle se trouve le mot (imprimé en caractères gras) dont l'acception spéciale se trouve ainsi déterminée par le contexte.

Cette *Editio jubilaris* (l'année 1947 ramenait le quatorzième centenaire de la mort de saint Benoît) diffère donc assez notablement de celle de Koenders (*Ami*, 1948, p. 193) et sera d'un usage plus aisé. Elle a pour but d'assurer le profit spirituel des moines en leur donnant une meilleure intelligence de leur Règle ; elle servira donc aux retraitants religieux ou oblats, à ceux qui ont la charge de commenter la Règle devant leurs frères, aux novices qui doivent se pénétrer de son esprit et la mettre en pratique. On voit assez quel parti pourront en tirer les érudits.

22. — Professeur de théologie dogmatique à l'Académie Saint-Anselme de Rome, où il enseigna pendant quatorze ans, Dom Stolz, dans sa courte vie (1900-1942), outre une influence remarquable sur ses étudiants et une ébauche de théologie dogmatique (parue chez Herder, de 1939 à 1941), laisse deux livres sur la théologie mystique qui reproduisent deux séries de conférences et dont la traduction française vient de paraître [2].

Le premier en date, *La théologie de la mystique* parut en allemand en 1936 (Cf. *Ami*, 1937, p. 35) fut traduit en 1939, et reparaît en 2e édition, sans autre changement notable qu'une notice nécrologique sur l'auteur. Invité à donner pendant les vacances de 1935, à l'Université de Salzbourg un aperçu sur la théologie mystique, basé sur les données traditionnelles, Dom St., qui aspirait dans son enseignement romain à élargir la théologie scolastique en lui incorporant les doctrines des anciens Pères, adopta une méthode analogue pour la mystique. Il prit pour centre de son étude le texte fameux où saint Paul parle de son ravissement au troisième ciel (II Cor., XII, 1-5), rechercha les interprétations qu'en avait données l'antiquité chrétienne et aboutit à la constatation suivante : avant le XVIe siècle, ce ne fut pas l'expérience *psychologique* qui servit à établir la définition de la mystique : cet élément psychologique n'était autrefois que secondaire ; l'expérience mystique était en soi d'ordre *surnaturel* et il fallait pour la définir rester dans le domaine *objectif* et *ontologique* où elle se situe. Il traçait alors une grande fresque, qui, partant de l'état d'Adam au Paradis terrestre et passant par le péché et ses suites historiques, par la rédemption, l'Eglise, les sacrements, la liturgie, s'ouvrait sur les perspectives de la fin du monde. C'est en plaçant le chrétien dans ce déroulement de doctrines et de faits divins, en le décidant à la purification du péché grâce à ses efforts fécondés par les mérites du Christ, en obtenant qu'il s'abandonne au jaillissement de vie qui bondit jusqu'à l'éternité, c'est par ce don total de soi au royaume de Dieu sur terre préparant l'avènement du règne céleste que le chrétien se hausse par la grâce, qui le prévient et l'emporte, jusqu'à la rencontre expérimentale avec Dieu, en quoi consiste le contact mystique dont les divers ébranlements psychologiques ne sont qu'une conséquence d'ordre inférieur. Tout cela était étoffé, non par des citations fragmentaires, mais par l'exposé des plus grandes doctrines des anciens, notamment des Pères grecs, toujours plus amis que les Latins des vastes spéculations. On le voit, les docteurs antiques venaient, conduits par D. St., apporter leur témoignage et leur avis dans les controverses récentes sur la mystique ; et leurs suffrages n'allaient pas aux thèses qui veulent définir la mystique par la psychologie, ni à celles qui établissent une discontinuité essentielle entre vie chrétienne parfaite et vie extraordinaire mystique. Les discussions qui en résultèrent ne firent cependant méconnaître par personne l'étendue d'information ni la puissance de synthèse qui étaient les mérites éclatants de ce travail.

23. — Des qualités du même genre et des idées analogues caractérisent la seconde série de conférences, publiées en italien, que Dom St. donna à deux reprises en 1939 sur *l'ascèse chrétienne*. Ici encore, il demande à l'âge patristique la lumière ; mais il la trouve, cette fois, surtout dans la *pratique* et les exemples laissés par les premiers moines, surtout depuis le IVe siècle jusqu'à saint Benoît inclusivement.

Historiquement, l'ascèse lui apparaît comme une *fuite du monde* et des occasions de péché qui y foisonnent : la vie érémitique des Pères du Désert en fut donc la forme primitive et elle en demeure le principe essentiel. Toutefois on s'aperçut vite qu'un moyen aussi radical n'allait pas sans inconvénients et que la vie en commun de chrétiens visant à l'idéal érémitique, c'est-à-dire au détachement universel, était à la fois un soutien pour la

[1] D. Gregorius Arroyo, O. S. B. — **Sancti Benedicti Regula monasteriorum cum concordantiis ejusdem.** — In-12 de 655 p. — Edité par la *Regalis Abbatia S. Dominici de Sibo Burgis in Hispania*, 1947. — En vente au Monastère de Ligugé (Vienne) : France, 450 f. ; Etranger, 3 dollars.

[2] Dom Anselme Stolz. — **Théologie de la mystique** (traduit de l'allemand). In-12 de XVI-264 p. ; 2e édit., 1947. — **L'ascèse chrétienne** (traduit de l'italien). In-12 de 280 p., 1948. — Editions des Bénédictins d'Amay, à Chevetogne (Belgique).

faiblesse humaine et un terrain d'élection pour la pratique de certaines vertus. Le religieux antique n'est apôtre que par sa prière et ses exemples, non par sa parole. Normalement il n'est pas prêtre : le sacerdoce n'est conféré qu'à quelques moines pour assurer le saint ministère dans la communauté. Parmi eux vient en premier lieu l'Abbé, qui possède et exerce une paternité surnaturelle sur l'âme de ses frères devenus ainsi ses fils. La vie monastique ne se conçoit à cette époque primitive que comme contemplative. Ainsi comprise la vocation monastique est un combat, une préparation au martyre ; elle a comme éléments naturels le silence, la prière, surtout la prière liturgique (dont l'Eucharistie, considérée avant tout comme sacrifice, est le centre) et la méditation de l'Ecriture lue avec la foi et l'amour d'un vrai disciple de Jésus. Dans un épilogue, l'auteur montre en Marie la réalisation parfaite de cet idéal monastique.

La supériorité donnée à la vie de l'ermite sur celle du cénobite surprendra probablement quelques lecteurs. Telle est pourtant la doctrine très ferme de saint Thomas (IIa-IIae, q. 188, a. 8) : « La vie en communauté est nécessaire à ceux qui s'exercent à la perfection ; la solitude par contre convient à ceux qui sont déjà parfaits... De même que ce qui est parfait l'emporte sur ce qui est en voie de perfection, ainsi la vie des solitaires, embrassée après la préparation requise, prévaut sur la vie communautaire. » C'est aussi la doctrine de Pie XI, dans la Constitution *Umbratilem* dont il sera question ci-dessous.

Bien que traitant de questions moins hautes, ce second volume témoigne d'une maîtrise plus grande de l'auteur. Nous n'avons dans ces deux ouvrages que des essais et l'on peut concéder que Dom St. n'y a pas suffisamment tenu en bride le goût germanique pour l'esprit de système ; il y a là toutefois une foule de vues profondes, qui incitent à la réflexion sur des données qu'on pouvait croire acquises, et qui invitent au travail de méditation et de recherche. La disparition prématurée d'un si bon ouvrier est une grande perte pour les sciences sacrées.

24. — Il suffira de présenter ici en quelques mots le volume où Dom Raymond Thibaut a recueilli, pour le 25e anniversaire de la mort de Dom Marmion (30 janvier 1923), les témoignages venus du monde entier, depuis les princes de l'Eglise jusqu'aux modestes ouvriers, depuis la Belgique et la France jusqu'aux lointains pays de mission, depuis les âmes vivant dans le cloître jusqu'aux incrédules et pécheurs convertis [3].

Une première partie (p. 13-50) présente les *témoignages* de 3 cardinaux, 5 archevêques, 8 évêques et 6 autres prélats ou religieux.

La seconde partie contient des inédits de D. M., des souvenirs, des études sur *sa vie* (p. 51-108).

La troisième partie traite de sa *doctrine :* sources, spécialement bibliques, et principes de direction spirituelle, avec lettres inédites de D. M., et témoignages de ses correspondants (p. 109-164).

La quatrième partie fait admirer son *rayonnement* spirituel sur les jeunes, les séminaristes, les religieux et religieuses, les missionnaires, les laïcs les protestants. Il y est aussi question des faveurs spirituelles et temporelles obtenues par l'intercession du grand moine bénédictin.

Cette publication semble devoir préluder aux recherches préparant une glorification par l'Eglise de la personne et de l'œuvre de D. Marmion. Aucun de ses admirateurs ne voudra l'ignorer.

25. — M. le chan. Cardolle a choisi, dans les œuvres de D. Marmion, les passages qui pouvaient le mieux convenir aux jeunes gens et jeunes filles de nos groupements catholiques. Cette anthologie leur donnera un aperçu sérieux de la vraie vie intérieure. Leurs aumôniers la leur recommanderont et pourront utilement leur en commenter la doctrine dans les cercles d'études et dans les retraites [4].

IV. — Spiritualité carthusienne

Les Chartreux tiennent à sauvegarder leur éloignement du monde et publient peu d'ouvrages. C'est une raison de plus d'être très attentif aux deux opuscules suivants.

26. — Le premier est un recueil de documents émanés de la plume de Pie XI et relatifs à la vie contemplative [5]. L'apostolat auquel tout chrétien doit participer en tant que membre du Corps mystique de l'Eglise, pour demeurer efficace, doit sans cesse être vivifié par un influx surnaturel que procurent le renoncement et la prière. Et ceci est vrai non seulement pour chaque apôtre pris individuellement, mais aussi pour l'Eglise considérée comme le Corps vivant du Christ : à l'activité extérieure et conquérante de l'Eglise est nécessaire un solide soutien de contemplation que les Ordres Religieux spécialisés dans la prière et la mortification doivent lui procurer. Telle est l'idée dominante de la Constitution Apostolique *Umbratilem* (1924), qui fut donnée à l'occasion de la revision de la Règle Carthusienne faite après la publication du Code. Dans la pensée du Souverain Pontife, c'était là comme la charte de l'ensemble de la vie contemplative, ainsi que le prouve l'allusion fort claire insérée par le Pape dans la Lettre Apostolique où il approuve la revision des Constitutions cisterciennes (Cf. *A. A. S.*, 1925, p. 66). Le dessein de Pie XI apparaît encore plus nettement dans l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ* (Ibid., 1926, p. 78).

« L'estime où nous tenons la vie contemplative, écrivait-il, s'adressant aux chefs des Missions en pays païens, se trouve déjà clairement et surabondamment attestée par la Constitution Apostolique promulguée il y a deux ans pour confirmer la Règle des Chartreux... Nous exhortons vivement les Supérieurs Généraux des Ordres monastiques à introduire par de nouvelles fondations ou à développer davantage dans les pays de mission la vie contemplative sous cette forme plus stricte. Ne manquez pas de votre côté, Vénérables Frères et Fils bien-aimés, de solliciter à temps et à contretemps ce précieux concours... Il n'est

[3] **Présence de Dom Marmion.** *Mémorial publié à l'occasion du XXVe anniversaire de sa mort* par les soins de Dom R. Thibaut. — In-8 de 292 p. avec 4 gravures hors texte, 560 f. — Paris, Desclée de Brouwer, 1948.

[4] Chan. Cardolle. — **Et toi, connais-tu le Christ, vie de ton âme ?** *D'après l'œuvre de Dom Marmion.* — In-18 de 296 p. — Bruges et Paris, Desclée de Brouwer, 1949.

[5] **« Umbratilem ». L'enseignement du pape Pie XI sur l'importance et la valeur apostolique de la vie contemplative.** — In-18 carré de 34 p. — Fribourg (Suisse), Imprimerie St-Paul, 1946.

aucunement douteux que nos anachorètes chrétiens, *en demeurant parfaitement fidèles à la Règle et à l'esprit de leur fondateur, peuvent, sans s'appliquer à un apostolat extérieur visible*, contribuer chaque jour pour une part considérable au succès des saintes missions. Si les chefs des Ordres monastiques de ce genre donnent satisfaction à vos demandes en établissant, partout où vous vous entendrez avec eux pour le faire, des couvents de leurs Religieux, ils feront chose particulièrement salutaire à l'immense multitude des populations païennes ».

De même, dans le décret *De tuto* pour la canonisation de sainte Thérèse-Marguerite Redi, carmélite, Pie XI disait (*A. A. S.*, 1934, p. 106) :

« En vérité ce sont ces âmes très pures et très élevées qui, *par leurs souffrances, leur amour et leur prière exercent en silence dans l'Eglise l'apostolat le plus universel et le plus fécond.* »

C'est en tenant compte de tous ces textes qu'il faut mesurer la véritable portée des célèbres déclarations de la Constitution *Umbratilem*. Le Pape y félicitait les Chartreux, pris individuellement, d'avoir, en embrassant la vie contemplative, « choisi, comme Marie de Béthanie, la meilleure part ; car il n'est pas de meilleure condition ni de vie plus parfaite qui se puisse proposer au choix et à l'ambition des hommes si le Seigneur les y appelle. » Plus loin, parlant du rôle social des contemplatifs dans l'Eglise, il écrivait :

« Il en est, sans doute, au jugement desquels les vertus, qu'à tort on appelle passives, sont depuis longtemps tombées en désuétude, de sorte qu'on devrait substituer, selon eux, à l'antique discipline des cloîtres, l'exercice plus large et moins assujettissant des vertus actives. Cette opinion, déjà réfutée et condamnée par Léon XIII (Lettre *Testem benevolentiæ* du 22 janvier 1899) est évidemment injurieuse et funeste à la théorie comme à la pratique de la perfection chrétienne. Du reste, on le comprend facilement : ceux qui s'acquittent assidûment de l'office de la prière et de la pénitence *contribuent beaucoup plus au progrès de l'Eglise et au salut du genre humain* que ceux qui travaillent à cultiver le champ du Seigneur. Car si ceux-là ne faisaient pas descendre du ciel une abondante pluie de grâces pour arroser ce champ, sûrement les ouvriers évangéliques ne retireraient de leurs travaux que de bien plus maigres fruits [6]. »

Ces textes sont à méditer par tous, en un temps menacé d'un « activisme tout naturel et excessif », pour reprendre une expression de S. S. Pie XII (Lettre à l'Evêque de Bayeux, 7 août 1947).

27. — L'autre opuscule anonyme [7] montre de quelle importance est pour la vie surnaturelle la connaissance du mystère de la Sainte Trinité et la recherche d'une intimité continue avec chacune des divines Personnes.

Le fond théologique de l'ouvrage est solide ; le Nouveau Testament, les Pères, grecs surtout, l'Ange de l'Ecole sont utilisés avec compétence. Le style est celui d'un exposé très calme, mais où l'on perçoit d'une façon continue des vibrations attestant que la doctrine a été non seulement pensée et enseignée, mais encore et surtout vécue. Il ne faut donc pas mesurer la valeur de ce livre à son épaisseur ; c'est un livre profond, qu'on ne doit pas lire, mais méditer lentement, longuement, et auquel il faut revenir pour s'en assimiler la moëlle. Pour des âmes sacerdotales ou religieuses suffisamment instruites et désireuses de vraie vie intérieure, ces pages seront aussi bienfaisantes que les écrits de Sœur Elisabeth de la Trinité ou de Dom Marmion.

L'auteur nous fait contempler le mystère trinitaire : 1° en Dieu ; 2° venant de Dieu à l'homme par l'Incarnation ; 3° conduisant l'homme à Dieu grâce à une assimilation courageuse et progressive ; 4° arrivant à son achèvement en plaçant « l'homme en Dieu » pour l'éternité. (*A suivre*).

F.-M. CATHERINET.

[6] « Facile intelligitur *multo plus* ad Ecclesiæ incrementa et humani generis salutem conferre eos qui assiduo precum macerationumque officio funguntur quam qui dominicum agrum laborando excolunt ; divinarum enim gratiarum copiam nisi in agrum irrigandum illi de cælo deducerent, jam evangelici operarii sane tenuiores e labore suo fructus perciperent. »

[7] **La Sainte Trinité et la vie surnaturelle**, par *un Chartreux*. — In-8 carré de 90 p., 4 f. suisses. — Fribourg, Librairie de l'Université et Egloff (30, rue de l'Université, Paris-7e), 1948.

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Georges GUITTON, S. J. — **Le B. Claude La Colombière. Son milieu et son temps.** — In-8 de 720 p. — Lyon et Paris, Vitte.

Bien qu'il ait été publié en 1943, alors que l'*Ami* ne paraissait pas, nous tenons à signaler à nos lecteurs cet important ouvrage.

Son titre ne ment pas : c'est bien à la fois le B. La Colombière (il n'avait pas droit à la particule, que ses ancêtres avaient perdue pour avoir « dérogé » en acceptant une charge de notaire) et, comme fond de tableau, « son milieu et son temps » qui nous sont présentés. Partout où il passe, les lieux nous sont décrits, les personnages avec lesquels il entre en relations sont évoqués, les institutions où il doit travailler obtiennent quelques lignes ou quelques pages d'histoire. Le P. G. a dans ce but compulsé de nombreuses archives, privées ou publiques, en France, en Angleterre, en Italie et surtout celles de la Compagnie de Jésus à Rome. Le volume s'est peu à peu gonflé, mais la biographie du bienheureux s'est enrichie de traits importants et nouveaux, que le milieu historique permet de mieux interpréter.

Quatre parties divisent l'ouvrage. Dans la 1re, intitulée *Préparations* (p. 27-204), le P. G. montre son héros sortant peu à peu de l'ombre et parvenant à la maturité de sa vie littéraire et religieuse à l'époque de son « troisième an » sur lequel son journal de retraite projette une vive lumière. — Dans la 2e partie (p. 209-327) nous le suivons, jeune supérieur, à Paray-le-Monial où il devient le directeur, au rôle décisif, de sainte Marguerite-Marie. — La 3e partie (329-580) nous conduit à Londres où son zèle se déploie comme aumônier de la duchesse d'York et comme soutien des catholiques qu'il rencontre en petit nombre ; là il est calomnieusement impliqué dans un prétendu complot et sa qualité de jésuite lui vaut la prison puis le bannissement. — La 4e partie (p. 583-675) nous le montre revenant en France avec une tuberculose pulmonaire due au climat londonien et plus encore à ses propres macérations, aggravée par son emprisonnement, le faisant peu à peu rentrer dans une demi-obscurité et le conduisant finalement au tombeau alors qu'il n'avait que 41 ans (15 février 1682). Pie XI le béatifia le 7 juin 1929, se faisant ainsi l'écho de

la parole que sainte Marguerite-Marie avait entendu tomber des lèvres de Notre-Seigneur le nommant « mon fidèle serviteur et mon parfait ami ».

Le P. Claude La C. possédait les plus riches dons de nature et de grâce. Bon humaniste, il avait été très apprécié des beaux esprits de Paris quand il y faisait ses études de théologie tout en étant précepteur des fils de Colbert ; Bremond a souhaité qu'on lui décerne le titre de « patron de la confrérie des critiques ». Avec plus de justesse, Mgr Lebrun, évêque d'Autun, le qualifie de « parfait modèle de directeur de conscience ». Car, quelle que soit la renommée qu'il s'acquit, notamment à la cour d'Angleterre, par ses Sermons publiés aussitôt après sa mort, quelle que soit même l'auréole qu'il mérita en souffrant pour sa foi, c'est surtout comme directeur de la moniale de Paray et comme interprète de la nature exacte de la dévotion au Sacré-Cœur qu'il appartient à l'histoire de l'Eglise. Tous les détails de cette direction, toutes les précisions doctrinales sur ces deux points sont donnés par le P. G. dans des pages décisives de son livre. Il y montre bien ce qu'apportait de *nouveau* le message de Paray à la dévotion au Sacré-Cœur pressentie depuis très longtemps par les saints, proposée comme objet de culte liturgique depuis quelques dizaines d'années par saint Jean Eudes, mais recevant des révélations de Paray des lumières plus décisives sur : 1° la volonté divine qui *commande 2° à toute l'Eglise* l'institution d'une fête dont 3° l'*objet* est déterminé avec netteté et dont 4° le *but* est d'une part la réparation à l'égard de l'amour outragé de l'Homme-Dieu, d'autre part la sanctification plus sûrement réalisée pour les âmes qui s'adonneront à cette dévotion.

Mais toute cette activité doctrinale ou apostolique a son centre d'énergie dans la sainteté du B. Cl. La C. Grâce aux documents abondamment cités par le P. G., on en suit la marche progressive et parfois dramatique dans des voies qui trop souvent exigent un héroïsme authentique et soutenu, aussi bien dans la lutte contre soi-même que dans un abandon total à Dieu qui prélude, par sa qualité et même par ses expressions, à celui dont sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a fait entendre l'appel à tous les chrétiens de nos jours. C'est dans ce mouvement ascensionnel de son âme attirée vers les sommets de l'amour confiant que réside la plus grande leçon laissée au monde par le B. Claude La Colombière ; c'est aussi par là que s'explique le charme qu'on éprouve à lire attentivement sa nouvelle et savante biographie.

---

1. Pierre Alain. — **Saint Camille de Lellis.** — In-8 de 237 p. — Paris, Alsatia, 1946.
2. R. P. Vanti. — **L'esprit de saint Camille de Lellis.** — In-8 de 408 p. — Paris, Alsatia, 1947.

Le 29 juin 1946 ramenait le 2e centenaire de la canonisation, pr Benoit XIV, de saint Camille de Lellis. Les deux ouvrages ci-dessus furent, l'un composé, l'autre traduit à cette occasion.

1. — Celui de M. Alain est une biographie qui retrace la vie du saint suivant l'ordre chronologique.

Né en 1550, dans les Abruzzes, ayant perdu sa mère à 13 ans et son père à 19 ans, Camille eut une jeunesse agitée, mais pure ; sa grande passion fut celle du jeu, que favorisait le métier des armes, le seul que son absence d'études et sa pauvreté lui permissent d'embrasser. Encore dut-il l'abandonner lorsqu'il fut atteint d'une plaie suppurante au pied. A l'âge de 25 ans, il se convertit, entra chez les Capucins sans pouvoir y rester à cause de son infirmité, après avoir cependant renouvelé deux fois sa tentative. Il se rendit alors à Rome pour y soigner les malades dans l'hôpital des Incurables, et se mit sous la direction spirituelle de saint Philippe Néri. En 1582, il comprit par inspiration divine qu'il était appelé à fonder une « Compagnie » dont les membres ajouteraient aux trois vœux religieux celui de se dévouer au soin des malades par pur amour de Dieu, même (devait-il préciser quelques années plus tard) s'il s'agissait de la peste.

Malgré les pronostics défavorables de saint Philippe Néri, qui cessa à cette occasion d'être le guide spirituel de notre saint, l'œuvre réussit à merveille et s'étendit bientôt à travers l'Italie, en attendant d'autres expansions qui devaient suivre la mort du fondateur. Bientôt, au soin des malades dans les hôpitaux, le saint apôtre ajouta l'assistance aux moribonds dans les maisons privées. Après des études très sommaires, Camille avait été ordonné prêtre en 1584. Dès 1586 Sixte-Quint approuvait la nouvelle institution et permettait à ses membres de porter une croix rouge sur la soutane et sur le manteau. En 1591, Grégoire XIV reconnaissait comme « Ordre », avec vœux solennels, la fondation camillienne.

Pendant vingt-deux ans, le saint exerça les fonctions de Général de son Ordre ; il se démit de sa charge en 1607 et mourut à Rome en 1614, après avoir supporté avec une patience vraiment digne d'un saint les cinq maladies qu'il appelait, d'un mot admirable (que les leçons du bréviaire nous ont conservé) « les cinq miséricordes du Seigneur » à son égard. C'étaient : 1° la plaie incurable de sa jambe, d'où s'écoulait abondamment le pus et le sang et qu'il devait panser chaque jour à grand renfort de charpie ; cela dura environ 46 ans ; 2° une hernie, mal contenue par un appareil de son invention, fait de lames de plomb assemblées avec de l'étoffe : pendant au moins 38 ans ; 3° deux furoncles inguérissables sous la plante du pied malade, que la marche, ou même l'étrier de la selle, irritait violemment, pendant au moins 25 ans ; il les comptait « parmi les plus grands tourments de son corps » ; 4° des coliques néphrétiques, avec calculs, qu'on était obligé « parfois de lui extraire avec des pinces » parce qu'ils étaient trop gros pour être expulsés naturellement : « En juillet 1604 on le vit pendant dix-huit jours, à Naples, se tordre dans son lit comme un serpent » ; il en souffrit pendant dix ans ; 5° une maladie d'estomac qui lui faisait rejeter toute nourriture : c'est de cette dernière « miséricorde » qu'il mourut, épuisé de consomption.

Canonisé en 1646, il fut proclamé patron des malades et des hôpitaux, en même temps que saint Jean de Dieu, par Léon XIII en 1886, puis, toujours avec le même saint, patron des infirmiers et infirmières catholiques par Pie XI en 1930.

La biographie de M. Alain repose sur une information historique sérieuse. Elle présente les événements en abrégé, mais les commente toujours, parfois même un peu longuement, pour en tirer des leçons qui s'adressent au lecteur moderne. C'est le livre qui convient au grand public, comme la collection dont il fait partie et qui a pour titre : « Les grands fondateurs et leur congrégation ». Huit pages de bonnes reproductions photographiques donnent à ce volume un vrai cachet artistique.

2. — M. Alain a utilisé le travail du R. P. Vanti, camillien, qui a un tout autre caractère.

Cet ouvrage est paru, en italien, en 1940, et fut réédité en 1944. C'est cette dernière édition qui est traduite ici avec quelques modifications et adaptations.

L'objet du livre est de faire connaître la *spiritualité* de saint Camille et par conséquent de son Ordre. Le P. V. a, dans ce but, rassemblé une abondante documentation, puisée dans les écrits laissés par le saint (correspondance, rédactions successives de la Règle) ou par ses premiers disciples qui consignèrent ses paroles ou ses actes les plus significatifs ; il a surtout fait une riche moisson dans les Procès de béatification et de canonisation. Presque constamment ce sont les pa-